

À diffuser dès réception

Collecte des encombrants (sur inscription)

Les Escoumins, le 26 avril 2021. — La MRC de La Haute-Côte-Nord informe sa population que la période d'inscription pour la collecte des encombrants est débutée. Les citoyens de chaque municipalité peuvent désormais, à raison d'une semaine par mois, et <u>sur inscription seulement</u>, bénéficier d'une collecte et se départir de leurs objets volumineux.

Par téléphone 418 514-8254 ou Messenger via notre page Facebook

- Au moment de l'inscription, nous vous indiquerons la date de collecte.
- Deux inscriptions avec un total de 4 m³ maximum par résidence sont permises durant l'été.
- Tous les objets non acceptés ou non déclarés lors de la prise de rendez-vous ne seront pas ramassés par nos équipes. Les encombrants devront être placés en bordure de la chaussée la veille de la collecte.

Les encombrants sont des matières résiduelles d'origine domestique qui ne peuvent être transportées dans une voiture.

Matières acceptées: meubles, appareils électroménagers, réservoirs d'eau chaude, matelas, portes et fenêtres, accessoires de jardin, douches, lavabos, cuvettes, tapis et couvre-planchers roulés, filtres et pompes de piscine, toiles de plastique roulées.

Matières refusées: les résidus de construction et de rénovation, pneus, résidus verts, résidus d'excavation, pièces automobiles, produits électroniques, résidus domestiques dangereux. Ces matières doivent être <u>apportées aux écocentres</u>.

Les résidus dangereux (contenants de peinture et d'huile, pesticides, piles, etc.) et produits électroniques (téléviseurs, ordinateurs, etc.), <u>peuvent également être apportés aux points</u> de dépôt accessibles dans chacune des municipalités.

Pour toute demande, veuillez communiquer avec nous par téléphone au **418 514-8254** ou par **Messenger** à partir de la page Facebook du Service de gestion des matières résiduelles de la MRC La Haute-Côte-Nord.

-30 -

Source: Marylise Bouchard, agente aux communications communications@mrchcn.qc.ca